



COMMUNIQUE DE PRESSE

27 février 2026

Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) : un parcours musical accessible à tous les enfants de Vitré Communauté

Depuis 2010, l'Éducation Nationale et le Conservatoire de Vitré Communauté proposent un cursus en Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) pour les élèves du CE2 au CM2 à l'école primaire publique Jean Guéhenno de Vitré.

Ce dispositif innovant permet aux enfants de suivre un enseignement musical complet et gratuit comprenant cours de musique, prêt d'instrument et prêt de partitions, tout en poursuivant leur scolarité dans les matières traditionnelles.

Un parcours ouvert à tous, sans prérequis musical

Les classes CHAM sont accessibles à tous les enfants, même sans expérience musicale préalable. Les élèves bénéficient de 3 heures de musique par semaine, et se déplacent au Conservatoire pour suivre un enseignement spécifique, en complément de leur programme scolaire habituel.

Le projet privilégie le partage humain et artistique au sein de la classe, avec une grande diversité d'instruments : violon, alto, violoncelle, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, accordéon et percussions.

Qui peut intégrer une classe CHAM ?

Peut postuler tout enfant :

- Scolarisé en CE1 à la rentrée 2026
- Résidant sur le territoire de Vitré Communauté
- Ayant peu ou pas de pratique musicale
- Motivé par la musique et ne rencontrant pas de difficultés particulières dans ses apprentissages

Tous les élèves résidant sur le territoire de Vitré Communauté peuvent postuler pour intégrer la classe CHAM, qui se déroule uniquement à l'école Jean Guéhenno de Vitré.

Une chance pour l'épanouissement de l'enfant

Choisir la CHAM, c'est offrir à son enfant un parcours intellectuel et artistique enrichissant, où la musique dialogue avec les matières généralistes. L'enseignement musical comporte trois volets :

- Culture musicale générale : travail vocal, développement de l'oreille, solfège, théorie...
- Cours d'instrument individuel : violon, alto, violoncelle, contrebasse, trompette, trombone, clarinette, saxophone, flûte traversière, accordéon, percussions...
- Pratique collective en ensemble instrumental

Conditions d'admission

La classe CHAM est limitée à 16 élèves. Les candidatures seront étudiées par une commission sur la base de :

- Motivation et implication de l'enfant
- Sensibilité au projet artistique
- Autonomie dans le travail scolaire
- Choix de l'instrument

Classe d'Initiation Musicale (CE1)

Pour préparer l'entrée en CHAM, l'Education Nationale et Vitré Communauté proposent une Classe d'Initiation Musicale pour les CE1. Ce dispositif permet aux enfants de découvrir la musique à travers le chant, des ateliers de création musicale et des découvertes instrumentales, avant de poursuivre ou non en CHAM.

Inscriptions pour la rentrée 2026

- Période d'inscription : du 23 mars au 10 avril 2026
- Dossiers disponibles : Inspection de l'Éducation Nationale, Conservatoire de Vitré Communauté ou en ligne sur www.vitrecommunaute.org
- Réunion d'information : mardi 7 avril à 18h, au Conservatoire
- Portes ouvertes :
École Jean Guéhenno : vendredi 10 avril, 17h-19h
Conservatoire : samedi 30 mai, 9h30-12h
- Entretiens avec la commission : lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 mai

Contacts

Vie scolaire :
Inspection de l'Éducation Nationale
1, rue de l'Octroi – Maison de l'Etat – 35500 Vitré
Tél. : 02 99 75 02 86

Activités musicales :
Conservatoire de Vitré Communauté
6 rue de Verdun – 35500 Vitré
Tél. : 02 99 74 68 64

Contact

Jérôme Savoye, Directeur Culture, Tourisme et Communication
Vitré Communauté - 16 bis Bd des Rochers - 35500 Vitré - 02 99 74 52 61